Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: On en a pour exemple l'annonce concernant l'abandon des règlements relatifs au crédit à la consommation proposés antérieurement, qui avaient été à l'origine fondés sur des prévisions totalement différentes.

Depuis déjà quelque temps j'exhorte le ministre des Finances à réviser ses politiques économiques à la lumière de la conjoncture économique et du chômage croissant. Il m'a dit l'autre jour que si j'avais lu ou écouté son exposé budgétaire j'aurais su qu'il avait prévu tout ce qui s'était passé depuis.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: A l'époque où le ministre me disait cela, il devait sûrement songer sérieusement à la mesure qu'il vient de prendre, ce qui témoigne d'une arrogance telle envers la Chambre, que nous avons perdu toute confiance dans quelque déclaration qu'un ministre pourra faire, quant aux intentions futures du gouvernement actuel.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Il y a des Canadiens, je le reconnais, qui sont en faveur d'un taux de change flottant, y compris mes honorables amis à ma gauche. Mais le gouvernement n'était pas de ceux-là. J'admets que le taux de change flottant permettra au Canada de poursuivre sa politique économique avec plus de souplesse et servira peut-être de sauvegarde contre l'importation de l'inflation. Mais le gouvernement avait refusé jusqu'ici ces arguments, qui manquaient de poids, à ses yeux. Il les rejetait comme doctrinaires et théoriques et faisait état des désavantages évidents du taux de change flottant pour le Canada. Ce n'est donc pas parce que le ministre des Finances préconise un taux de change flottant pour le Canada que cette décison a été prise, mais en raison des difficultés suscitées par ses politiques.

Il est évident qu'au fur et à mesure que notre dollar va monter, nos exportations vont perdre de leur faveur. Une certaine incertitude régnera quant au niveau du dollar, et le ministre a refusé de dire ce qu'il serait. Il l'ignorait, a-t-il dit, et pour une fois je l'ai cru. Je suis persuadé qu'il l'ignore.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Il s'agit entièrement d'une politique de circonstance, qui va susciter des difficultés à nos industries d'exporta-

tion et accroître la concurrence dans le cas de nos industries déjà aux abois sur le marché domestique, car cette politique va améliorer la position concurrentielle des industries étrangères, rivales des nôtres. L'industrie du tourisme au Canada va se trouver défavorisée dans la mesure où s'accroîtra la valeur du dollar canadien.

Le taux fixe adopté en 1962 a grandement stimulé le progrès de l'économie canadienne depuis lors, je pense que tout le monde s'accorde là-dessus. Le ministre renonce maintenant à ce stimulant, pas de bon cœur je pense, mais parce qu'il a provoqué les circonstances qui l'obligent à y renoncer. Il y a beaucoup trop de chômage au Canada aujourd'hui.

Les gains de tous nos exportateurs, de nos agriculteurs, de nos pêcheurs, de nos bûcherons, ceux des industries du pétrole et de la potasse seront d'autant plus réduits que la valeur du dollar canadien augmentera. Beaucoup de ces industries sont parmi les plus durement touchées, aujourd'hui, dans notre économie.

Je n'accepte pas une seconde l'attitude suffisante dont a témoigné hier le ministre des Finances (M. Benson) quant à la vitalité dont témoigneront demain nos industries d'exportation. Il n'y a aucune raison de croire que les exportations canadiennes seront dans une situation si forte que nous puissions nous payer le luxe de les décourager. Le ministre ne peut sérieusement prétendre que nous le pouvons; et tout ce qu'il demande, c'est une solution à ses problèmes immédiats. Il n'a pas soufflé mot aujourd'hui à la Chambre de programmes destinés à aider les industries d'exportation, ces industries dont il a accru hier les difficultés. Pas un mot. Pas un mot pour aider ces fabricants si durement touchés qui devront probablement subir désormais dans des conditions difficiles la concurrence d'un marché intérieur américain moins ferme. Le ministre n'a pas jugé bon d'en dire un mot.

Quelle est la politique du gouvernement, monsieur l'Orateur? Que propose le gouvernement? Quelle est sa position?

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Encore plus de chômage.

L'hon. M. Stanfield: Qu'a dit le ministre? Il se garde de nous dire si la politique du gouvernement sera expansionniste ou restrictive ou s'il poursuivra la même que précédemment. Je tiens à lui dire qu'étant donné la mesure spectaculaire qu'il a prise hier, son allocution cet après-midi à la Chambre et les renseignements dérisoires qu'il nous a donnés cet après-midi sont une insulte à la Chambre et aux Canadiens.